



Conseil de SIVOS

26 Avril 2022 à 18h

Présents :

Madame CHENU,
Messieurs BOIZUMAUT, COVELA-RODRIGUEZ, GANTHY, PERTUS, TEXIER.

Secrétaire de séance : Madame CHENU

Ordre du jour :

1. Délibération : Election du Vice-Président du SIVOS François Rabelais ;
2. Questions diverses.

Ouverture de séance :

1. Délibération : Election du Vice-Président du SIVOS François Rabelais

Considérant la DEL 2022-04 du 21 mars 2022 installant le nouveau Conseil Syndical du SIVOS François Rabelais et élisant le nouveau Président,
Considérant le courrier de la Sous-Préfecture de Saint Jean d'Angély en date du 07 avril 2022, reçu le 12 avril 2022 demandant à Monsieur le Président de procéder à l'élection du vice-président,

Monsieur Boizumault indique aux membres du Conseil Syndical qu'il convient d'élire un nouveau vice-président.

Après un appel de candidature, le candidat est le suivant

- M. Philippe GANTHY

Il est alors procédé au déroulement du vote.

Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 6

A déduire : bulletins blancs ou nuls : /

Reste, pour le nombre de suffrage exprimés : 6

Majorité absolue 4

Ont obtenu :

- Monsieur Philippe GANTHY **5 voix Pour, 1 Abstention**

Monsieur Philippe GANTHY ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Vice-Président du

SIVOS François Rabelais.

Vote du Conseil Syndical : 5 Pour, 1 Abstention

2. Questions diverses :

M.GANTHY indique qu'il a pris contact avec l'inspecteur d'académie de la circonscription afin d'organiser une réunion entre les maires d'ANNEPONT, GRANDJEAN et TAILLEBOURG afin d'étudier de la possibilité d'intégrer au sein du SIVOS, la commune de GRANDJEAN. Il attend une réponse après les vacances scolaires.

D'autre part il informe qu'à une prochaine réunion il faudra parler de la participation de la collectivité à la complémentaire santé des agents.

Fin de séance à 18h30